



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### REPRISE DE LA COLLECTE DE LA TUBULURE ACÉRICOLE DÈS LE 12 AVRIL

**Thetford Mines, le 12 avril 2021.** La MRC des Appalaches confirme que la collecte de la tubulure acéricole reprendra du service dès aujourd’hui le 12 avril à la Régie intermunicipale de la région de Thetford (RIRT). Les acériculteurs et acéricultrices de la région pourront donc, de nouveau, disposer de leurs tubulures d’érablières complètement gratuitement. Le projet pilote mis en place en septembre dernier, grâce à une entente entre la MRC, le groupe APTAS (Environek) et la Régie intermunicipale de la région de Thetford (RIRT), a connu un vif succès permettant de récupérer une impressionnante quantité de matières plastiques de 39,4 tonnes en 2020.

#### **Un geste pour l’environnement**

Sous preuve de résidence ou avec le compte de taxes de l’érablière, les citoyens et citoyennes des 19 municipalités de la MRC peuvent disposer de leurs tubulures acéricoles directement au site de la RIRT de Thetford. Les matières acceptées sont les tubulures 5/16 et maîtres-lignes séparés, propres, sans broches et non enrobés de pellicule plastique. Par ce projet pilote, la MRC des Appalaches qui est la principale productrice de sirop d’érable de la Chaudière-Appalaches avec ses 3,2 millions d’entailles a récupéré 20 % des matières plastiques d’érablière de son territoire en 2020 comparativement à 1,5 % en 2019. « Grâce à la tubulure acéricole ainsi récupérée, il est possible de donner une deuxième vie à ce plastique agricole, c’est un geste qui est d’une grande importance pour la préservation et la protection de notre environnement », mentionne Paul Vachon, préfet de la MRC des Appalaches.

## À propos

La Régie intermunicipale de la région de Thetford (RIRT) est située au 3626, Boulevard Frontenac Est, à Thetford Mines et les heures d'ouverture pour la période estivale sont du lundi au jeudi de 7 h 30 à 12 h 00 et de 12 h 30 à 17 h 00 et le vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 et de 12 h30 à 16 h 00. Pour en savoir plus sur le projet pilote de récupération des tubulures acéricoles, les citoyens et citoyennes sont invités à contacter madame Cynthia Boucher, directrice de l'aménagement et de l'environnement au 418 332-2757 au poste 232 ou encore par courriel à [cboucher@mrcdesappalaches.ca](mailto:cboucher@mrcdesappalaches.ca).

## Photo et vignette



Ce sont 39,4 tonnes de matières plastiques qui ont été recyclées en 2020 grâce au projet pilote de récupération de la tubulure acéricole de la MRC des Appalaches.

-30-

## Source :

Cassy Lachance

Coordonnatrice aux communications | MRC des Appalaches

418 332-2757, poste 238 | [communications@mrcdesappalaches.ca](mailto:communications@mrcdesappalaches.ca)